

## Habitat partagé avec installation solaire photovoltaïque et thermique en tiers financement

### Le Préau des Colibris – Voiron

Ce projet est porté par un collectif de personnes partageant des valeurs communes de partage, d'entraide, de convivialité, d'écologie et de sobriété.

Ce collectif désirait créer un habitat groupé, coopératif, solidaire (mixité sociale et générationnelle), non spéculatif et écologique, où habitent plusieurs entités (familles ou personnes) et où l'on retrouve des espaces privatifs et des espaces collectifs autogérés.

En 2015, 5 personnes se sont engagées dans la construction de cet habitat à Voiron, à proximité des transports en commun, des écoles, du marché et de divers lieux d'activités.



Cette construction s'articule autour d'espaces communs : Salle commune avec préau, chambre d'amis, buanderie, jardin et atelier.

La construction a duré 14 mois, les habitants sont entrés début février 2019.

La salle commune avec son préau, sont en cours de réalisation; en auto-construction, avec récupération de matériaux et moindre coût.

Son toit accueille un projet citoyen de production d'énergie solaire photovoltaïque et thermique.

Cette installation a pu bénéficier d'un tiers financement de la centrale citoyenne locale Buxia Energies. Buxia Energies qui porte habituellement des projets d'installation photovoltaïque, pour la production d'électricité, intègre dans ce projet et pour la 1<sup>ère</sup> fois une installation solaire thermique pour la production de chaleur.

# Le projet

Ancienne zone industrielle, le terrain du projet comportait 3 constructions : une maison d'habitation, un hangar de stockage et un petit bâtiment annexe faisant office de bureau. C'est l'habitant de la maison existante qui est à l'origine du projet de réhabilitation des anciens bâtiments industriels afin de transformer le tout en habitat groupé. Finalement, une seule travée du bâtiment de stockage a pu être conservée et est aujourd'hui en cours de rénovation pour la salle et chambre d'amis commune. Le reste a été démoli et le nouveau bâtiment construit à la place. L'ancien bureau a été transformé en local à vélo commun, et l'atelier de la maison d'habitation est devenu un atelier commun au lieu pour tous les habitants.

## Descriptif technique

### Isolation toiture

Laine de roche en couches croisées.  
34 cm R=10,25 m<sup>2</sup>.K :W

### Isolation toiture terrasse

Polyuréthane 22 cm R=10 m<sup>2</sup>.K :W

### Isolation murs

Béton cellulaire  
25 cm R=2 m<sup>2</sup>.K :W  
Isolation intérieure laine de verre  
12 cm R=3,75 m<sup>2</sup>.K :W

### Isolation sol

Polyuréthane sous plancher chauffant.  
10 cm R=4,65 m<sup>2</sup>.K/W  
Isolation complémentaire au plafond des garages et locaux techniques.  
8 cm de laine de laitier R= 2 m<sup>2</sup>.K/W

### Menuiseries

Double vitrage bois/alu – U<sub>w</sub> = 1,4 W/m<sup>2</sup>.K

### Ventilation

VMC simple flux hygro B

### Chauffage et eau chaude sanitaire

Système solaire Solisart (solaire direct + hydro-accumulation 600L)  
Chaudière gaz de ville Viessman en appoint.

### Photovoltaïque

Puissance : 9 kWc Surface : env. 60 m<sup>2</sup>  
Production annuelle : 10 000 kWh

## Tiers financement de l'installation solaire

Les installations solaires photovoltaïque et thermique ont été financées par la centrale citoyenne Buxia Energies.

En contrepartie, c'est elle qui bénéficie de la vente de l'électricité pendant 20 ans (la durée du contrat de vente). Buxia Energie verse un loyer pendant cette durée pour l'occupation du toit.

Pour l'installation solaire thermique, c'est la copropriété qui paye un loyer à Buxia pendant 10 ans pour utiliser les panneaux. Le loyer est calculé sur la base des économies de gaz générées.

Au lieu de payer du gaz, les copropriétaires bénéficient de la chaleur solaire produite. Cela leur coûte moins cher que s'ils n'avaient que du gaz, et permet à Buxia Energie de trouver un équilibre financier.

A l'issue de ces périodes contractuelles, les copropriétaires pourront disposer des installations et valoriser eux même l'électricité et la chaleur.

[www.ageden38.org](http://www.ageden38.org)

04 76 23 53 50

[infoenergie@ageden38.org](mailto:infoenergie@ageden38.org)

### Siège

Bâtiment ESP'ACE  
14, avenue Benoît FRACHON  
38400 Saint-Martin d'Hères

### Antenne

4, avenue Ambroise GENIN  
38300 Bourgoin-Jallieu